

**JUSTICE POUR
LA FAMILLE
DANA**

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



**KOSOVO 2009
DIX ANS
D'IMPUNITÉ**

JUSTICE POUR LA FAMILLE DANA

Pendant toute la durée du conflit armé au Kosovo, entre mars et juin 1999, la famille Dana est restée dans sa maison à Gjakovë (Đjakovica). Tous les membres de cette famille étaient des Albanais du Kosovo. Le 7 mai 1999, ils ont entendu des coups de feu en provenance d'un autre endroit de la ville, mais ils ont eu trop peur pour sortir de chez eux. Les deux jours suivants, les occupants de la maison ont continué à entendre des tirs, qui s'intensifiaient. Le 10 mai, un groupe de policiers serbes est venu frapper à la porte d'entrée. Lorsqu'un des hommes est allé ouvrir, quatre policiers ont pénétré de force dans le domicile.

Les membres de la famille ont reçu l'ordre d'aller dans le jardin, où les hommes ont été séparés des femmes et des enfants. Les policiers ont alors forcé les hommes à aller dans la rue en leur assénant des coups de poing et des gifles. Les policiers ont ensuite emmené de force six hommes de la famille Dana (Afrim Dana, Albert Dana, Gëzim Dana, Luan Dana, Labinot Dana et Kastriot Dana). On ne les a jamais revus en vie.



Les restes de ces hommes ont été exhumés à Batajnica, en Serbie. Le corps d'Afrim Dana a été remis à sa famille le 15 janvier 2005. Les cinq autres corps ont été rendus le 25 août 2005.

En 2009, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie a conclu que les autorités serbes avaient procédé à une opération de camoufflage de grande ampleur. En avril et en mai 1999, les dépouilles de membres de la communauté albanaise tués et enterrés au Kosovo par les forces serbes ont été exhumées par des employés du ministère serbe de l'Intérieur et transportées en Serbie. En tout, les restes d'au moins 900 personnes tuées au Kosovo ont depuis été exhumés de charniers ou de tombes individuelles en Serbie, y compris à Batajnica.

Certes, la Mission d'administration intérimaire des Nations unies au Kosovo (MINUK) a ouvert une enquête sur la disparition forcée de la famille Dana, mais les auteurs n'ont pas été poursuivis en justice.

Photos (de gauche à droite) : Afrim Dana, Albert Dana, Gëzim Dana

PASSEZ À L'ACTION !

Il incombe aux autorités serbes d'enquêter sur les disparitions forcées auxquelles des membres de la communauté albanaise ont été soumis par la police et les forces paramilitaires serbes en 1999 et de traduire en justice les responsables présumés de la disparition de ces personnes.

ÉCRIVEZ À VLADIMIR VUKČEVIĆ, PROCUREUR CHARGÉ DES CRIMES DE GUERRE EN SERBIE

- Exhortez le procureur à ouvrir une enquête sur les disparitions forcées et les homicides des membres de la famille Dana et demandez que les auteurs présumés soient traduits en justice.
- Veillez à fournir tous les détails sur cette affaire ainsi qu'ils figurent sur le présent document. Ajoutez que la MINUK a déjà ouvert une information sur ces cas.
- Demandez que les familles des six hommes soient informées de toute évolution, à tous les stades de l'enquête.
- Demandez une coopération et un échange d'informations complets avec la mission « état de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX), qui est

chargée depuis décembre 2008 d'enquêter sur les crimes de guerre au Kosovo et d'engager des poursuites.

Écrivez au procureur chargé des crimes de guerre :

War Crimes Prosecutor
Vladimir Vukčević
Office of the War Crimes Prosecutor
Belgrade District Court
Ustanička 29
11000 Beograd
Republic of Serbia
Fax : +381 11 3082 782
Courrier électronique :
kabinet@tuzilastvorz.org.rs
Formule d'appel : Dear Mr Vukčević
/ Monsieur,

Copies au chef de la composante Justice de l'EULEX :

Head of EULEX Justice Component
Alberto Perduca
EULEX Kosovo Justice Building
Str. Lidhja e Prizrenit no.9
P.O. Box 268
1000 Pristina
Kosovo
Fax : +381 38 2030 555
Courrier électronique :
alberto.perduca@eulex-kosovo.eu

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



Amnesty International
Secrétariat international
Peter Benenson House
1 Easton Street
Londres WC1X 0DW
Royaume-Uni

© LES ÉDITIONS FRANCOPHONES
D'AMNESTY INTERNATIONAL
pour la version française

www.amnesty.org
Août 2009
Index : EUR 70/013/2009